

Conseil de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines du 29 septembre 2022

Relevé de conclusions n°11

Le conseil d'UFR, en sa séance du 29 septembre 2022,

◇ Membres en exercice : 40

◇ Quorum : 20 membres présents ou représentés

DECIDE :

N° Délibération	Objet de la Délibération	Membres	Votes	Remarques
2022/09/29-01	Approbation du compte-rendu de la séance du 30 juin 2022.	Présents et représentés : 29	28 pour 1 abstention	Sous réserve des modifications demandées
2022/09/29-02 (a)	Cadrage de la campagne des concours au titre de l'article du 46-3 : sélection à partir des sections CNU	Présents et représentés : 30	22 pour 8 abstentions	
2022/09/29-02 (b)	Cadrage de la campagne des concours au titre de l'article du 46-3 : classement des sections CNU	Présents et représentés : 30	22 pour 8 abstentions	
2022/09/29-03	Cadrage de l'architecture haute de l'offre de formation pour le contrat 2024-2028	Présents et représentés : 27	24 pour 3 contre	

Fait à Aix-en-Provence, le 30 septembre 2022,

Lionel DANY



Doyen de l'UFR ALLSH